



POINT RESSOURCES

Au 01 septembre 2022

SUIVI DES INDICATEURS

PLUVIOMETRIE

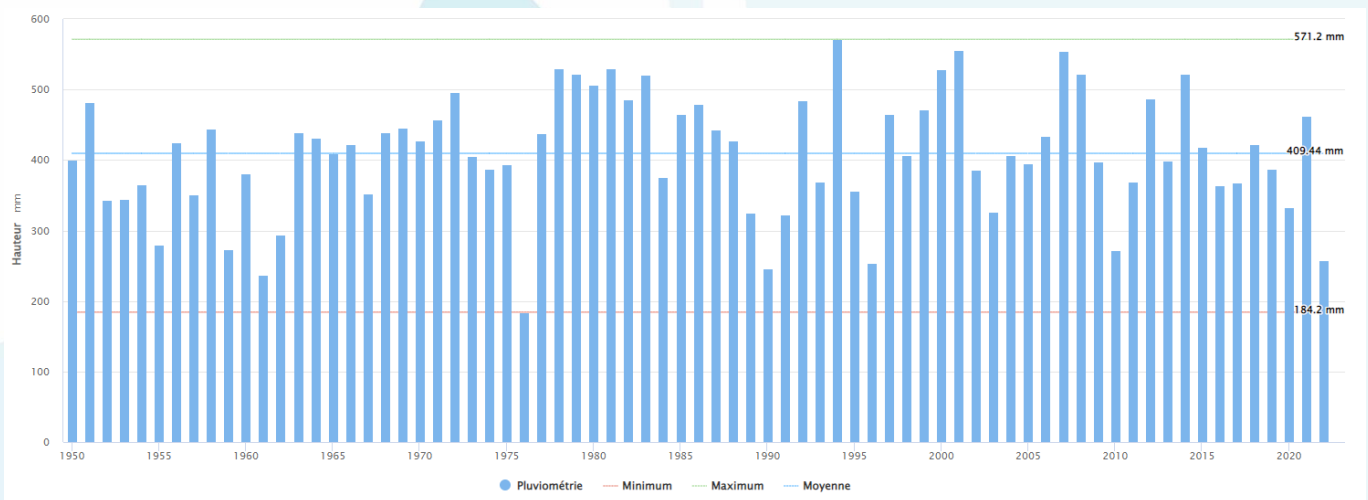
EAU SUPERFICIELLE

EAU SOUTERRAINE

- Arrêté vigilance sécheresse, depuis le 08 juillet 2022
- Arrêté crise sécheresse sur le bassin versant de la Vire, depuis le 03 août 2022, restrictions supplémentaires à partir du 25 août 2022
- Arrêté crise sécheresse sur les bassins de la Sienne, Souilles, Sée, côtier granvillais et Sélune depuis le 11 août 2022
- Arrêté alerte renforcée sécheresse sur le bassin versant de la Douve, la Taute et des côtières nord-est depuis le 03 août 2022
- Arrêté crise sécheresse sur le bassin Nord-Cotentin, depuis le 18 août 2022
- [Carte situation sécheresse département de la Manche au 01/09/2022](#)

Pluviométrie

Sur les 6 derniers mois, le cumul de pluviométrie reste toujours inférieur à la situation normale enregistrées depuis 1950, de façon un peu plus marquée sur le centre du Département où une sécheresse extrême perdure (Figures 1).



Figures 1 : Indicateurs IPS des pluviomètres pour la période du 5 mars au 1^{er} septembre et diagramme de cumul des précipitations sur la même période depuis 1950

A l'échelle du Département, **sur les 30 derniers jours**, la situation s'est améliorée sur le territoire, avec les précipitations orageuses qui ont eu lieu durant la deuxième quinzaine d'août (Figure 2). Toutefois, la situation reste globalement inférieure à la situation moyenne avec une sécheresse modérée sur cette période.

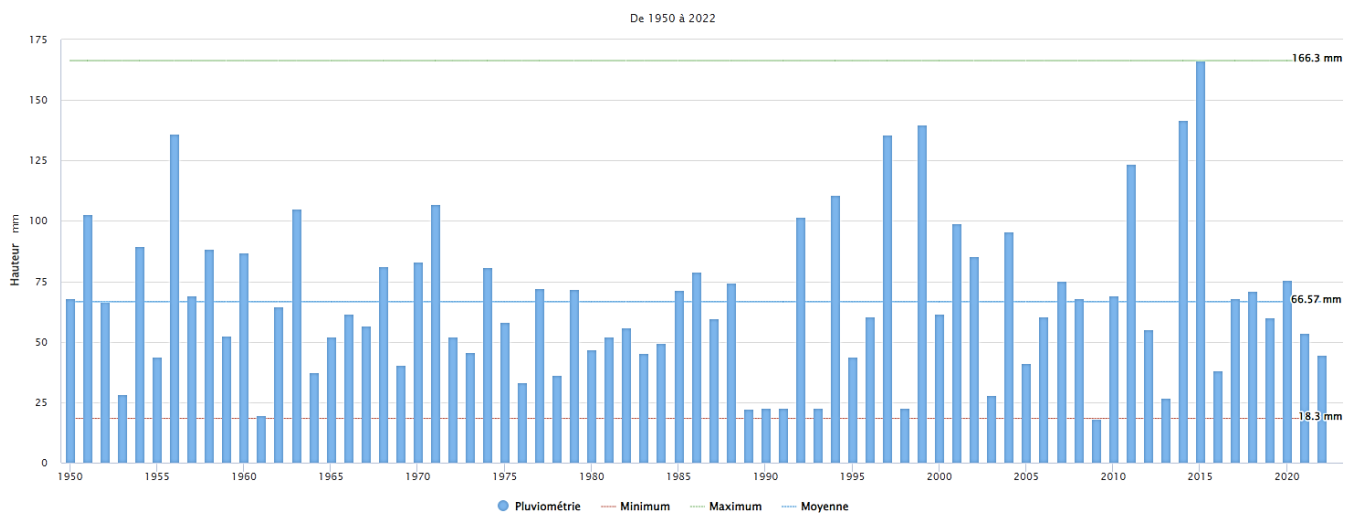
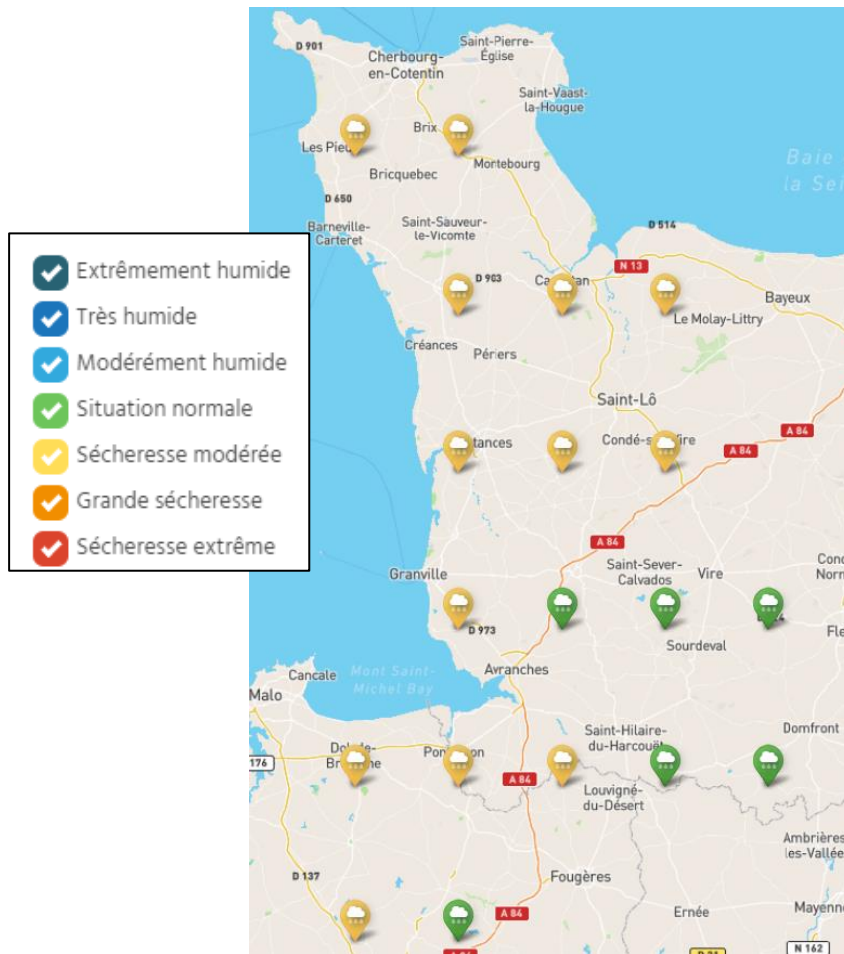


Figure 2 : Indicateurs IPS des pluviomètres pour la période du 02 août au 1^{er} septembre 2022 et diagramme de cumul des précipitations sur cette même période depuis 1950

Ressources superficielles

A l'échelle nationale, les débits des cours d'eau sur la moitié Nord du territoire, particulièrement le quart Nord-Ouest (Normandie, Bretagne, Pays de la Loire) présentent une nette dégradation par rapport à la semaine précédente, avec de nombreux bassins versants présentant des niveaux très bas. Le reste du territoire ne présente pas une évolution marquée des débits des cours d'eau à l'échelle des bassins versants sur cette même période.

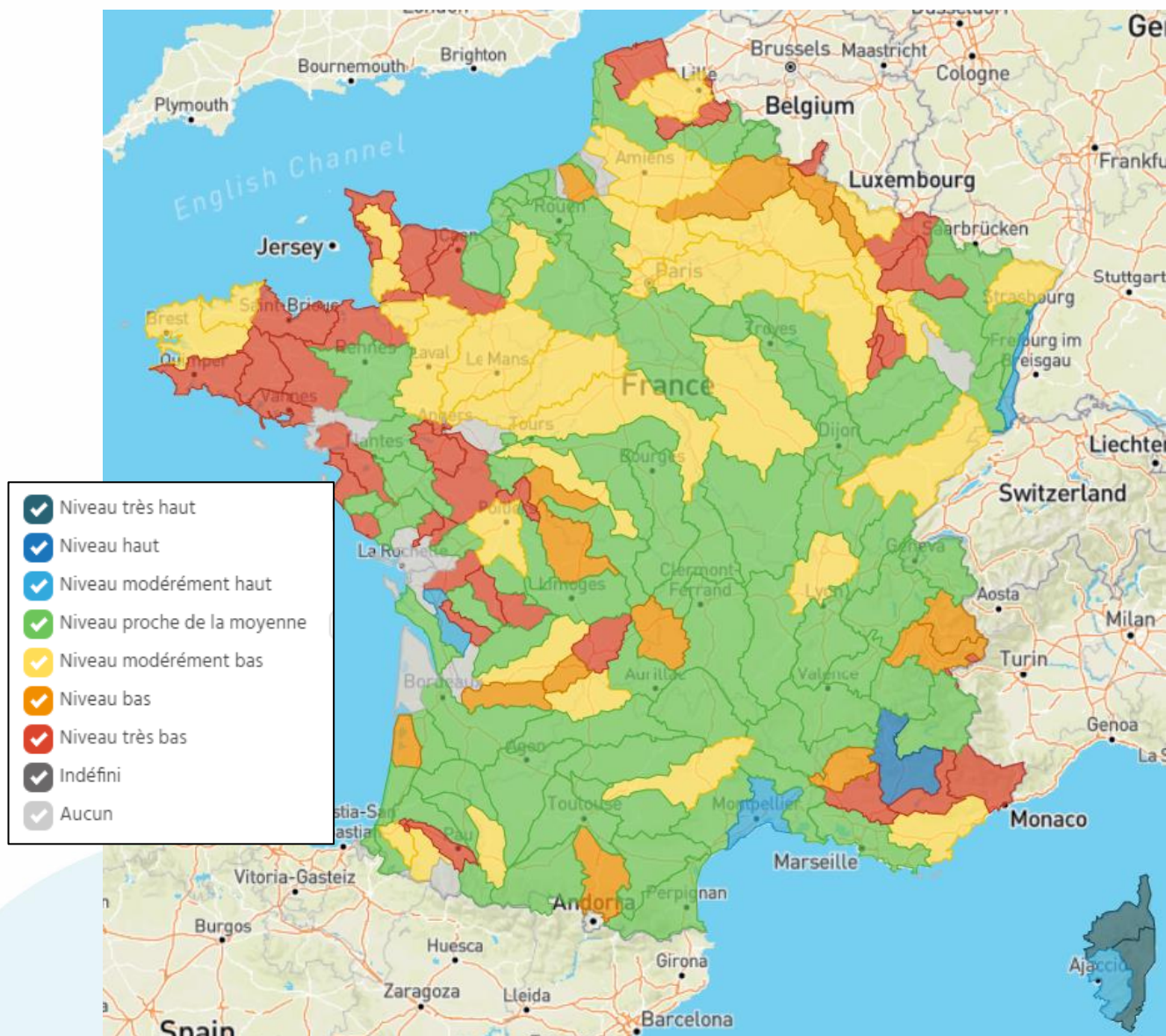


Figure 4 : Indicateur IPS des stations de jaugeage en France au 1^{er} septembre (moyennes bassins versants)

Au niveau départemental, la majorité des cours d'eau avaient réagi aux précipitations survenues essentiellement à partir du 16 août et avaient retrouvé suite à celles-ci des débits proches de la moyenne. Toutefois, le caractère ponctuel de ces pluies n'a pas permis de maintenir les débits sur l'ensemble des cours d'eau, qui ont depuis diminué de nouveau.

Ainsi, en l'absence de pluies significatives les derniers jours, le bassin de la Vire présente des niveaux bas à très bas sur les différentes stations (inférieurs à la quinquennale ou décennale sèche).

Le Trottebec, la Divette, la Sée et la Sélune amont voient également leurs débits revenir à des niveaux inférieurs à la décennale sèche.

Hormis la Saire à Anneville-en-Saire, l'ensemble des cours d'eau du département présentent des niveaux modérément bas à très bas.

L'ensemble du département est maintenu en crise (avec des restrictions supplémentaires sur le bassin de la Vire, concernant l'arrosage des fleurs et l'irrigation), hormis le bassin Douve – Taute – côtier nord-est qui est maintenu en alerte renforcée.

Les précipitations sur les jours à venir annoncées par Météo France laissent entrevoir un espoir de sursaut des débits.

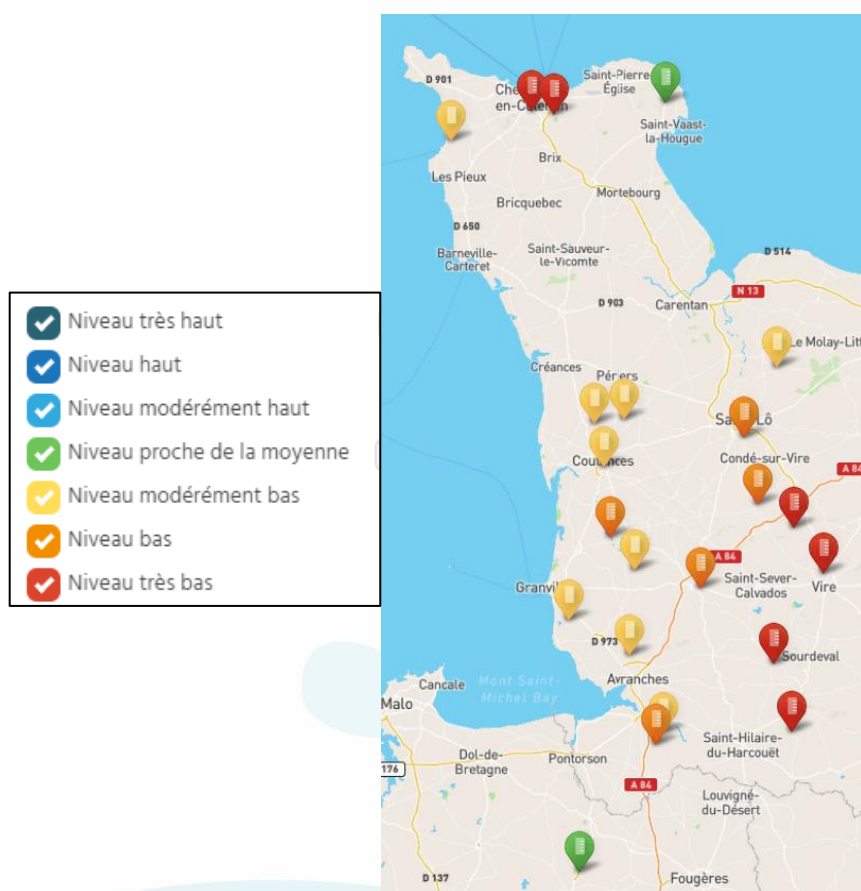


Figure 5 : Indicateur IPS des stations de jaugeage dans la Manche au 1^{er} septembre 2022

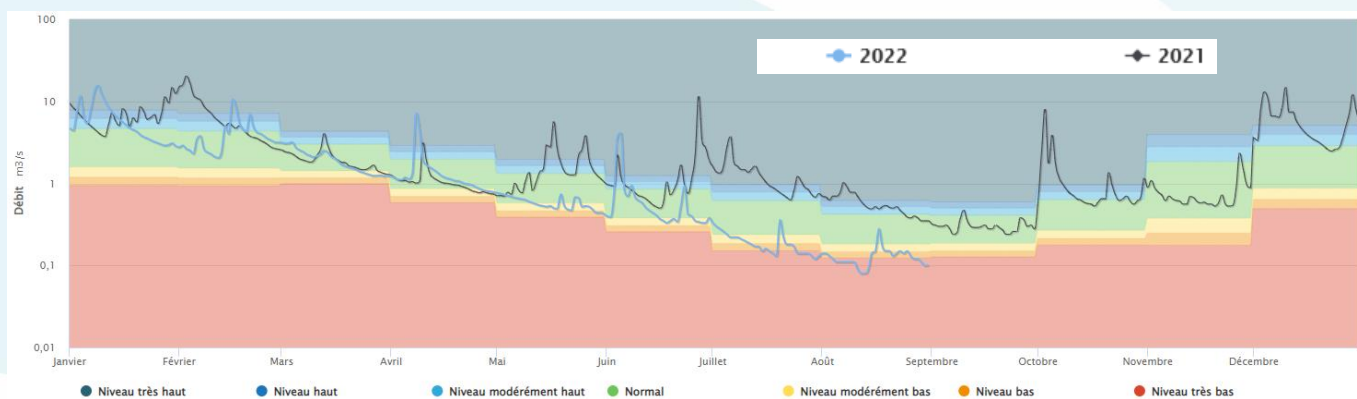


Figure 6 : Indicateur IPS de la station sur la Sélune à Notre-Dame-du-Touchet au 1^{er} septembre 2022

Ressource souterraine

A l'échelle du territoire national, la situation des nappes phréatiques s'est encore dégradée, avec des niveaux présentant toujours, pour la quasi-totalité des départements, des niveaux bas à très bas, particulièrement au sud de la diagonale Caen – Dijon (Figure 7). Le département est toujours à un niveau très bas cette semaine.

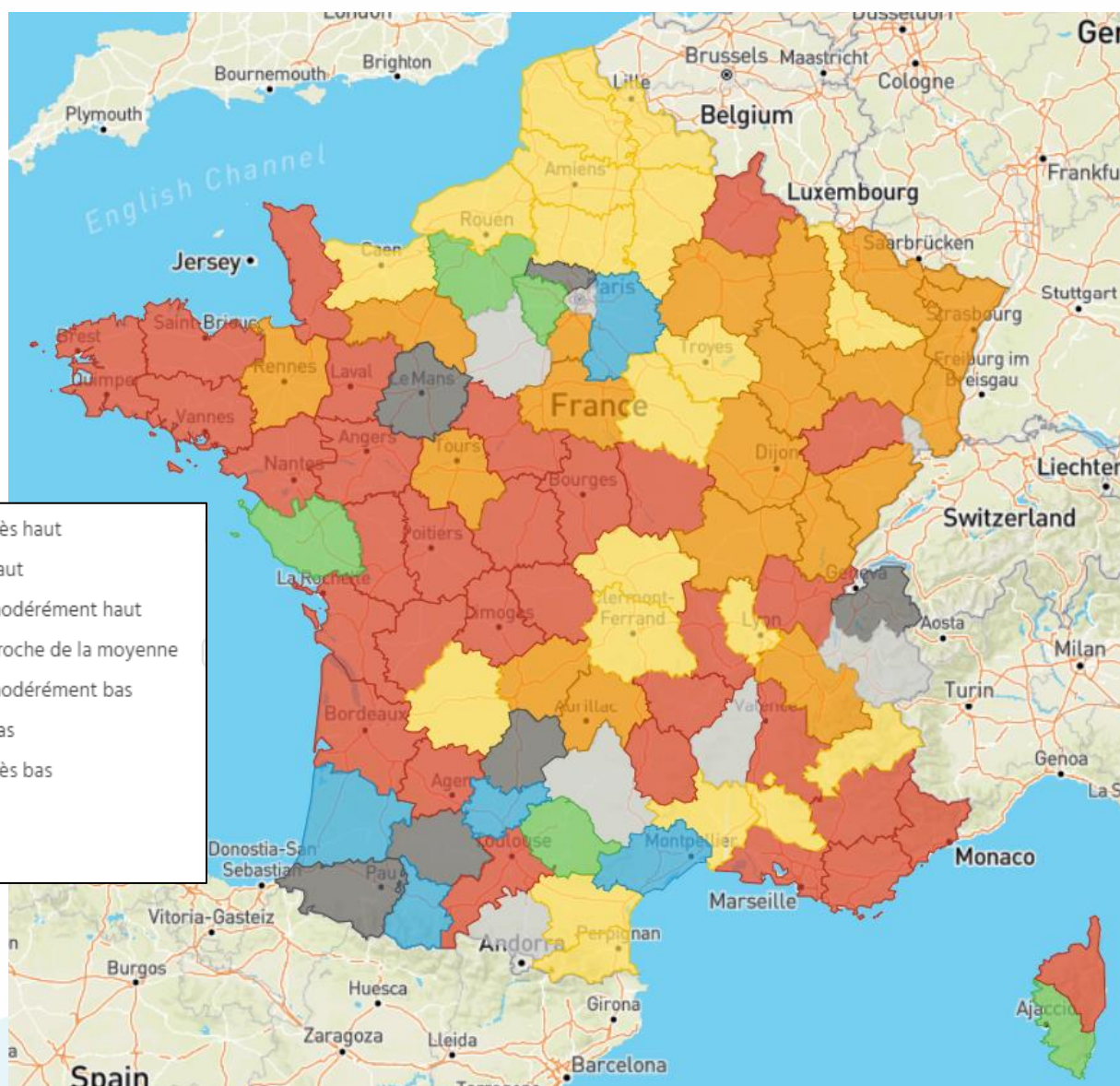


Figure 7 : Indicateur IPS des piézomètres en France au 1^{er} septembre 2022 (moyennes départementales)

Conclusion générale

Le déficit de pluviométrie est réel depuis septembre 2021. La recharge des nappes souterraines a été plus faible cet hiver que les autres années.

Avec des températures au-dessus de la normale, leur niveau est, aujourd'hui, plus bas que la moyenne et diminue toujours progressivement.

Même si un sursaut des débits des cours d'eau a été observé en lien avec des épisodes pluvieux orageux, la situation reste critique. En effet, en l'absence de précipitations significatives suite à ces épisodes orageux, les débits sont déjà revenus à des niveaux bas à très bas.

La pluviométrie annoncée sur les jours à venir laisse entrevoir un espoir de nouveau sursaut des débits par la suite. Toutefois, il faut pour cela que celle-ci soit suffisante et répartie sur l'ensemble des bassins versants.

Sources

L'ensemble des données brutes proviennent de différentes sources :

- Pluviométrie : ERA5
- Stations de jaugeage : DREAL
- Piézomètres : BRGM et SDeau50

Le traitement de ces données est réalisé par le logiciel EMI développé par IMAGEAU.

L'analyse de ces données et indicateurs est réalisée par le SDeau50.

Glossaire

IPS : L'Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) est un mode de calcul permettant de qualifier l'écart à la moyenne des niveaux piézométriques d'une chronique. L'IPS représente l'évolution mensuelle du niveau piézométrique, au droit d'un point d'eau, comparativement aux mêmes mois des années antérieures. Autrement dit, il permet de positionner le niveau piézométrique moyen mensuel par rapport à ceux de l'ensemble de la série.

Si les conditions d'application d'une approche probabiliste sont valides, il est possible d'exprimer l'IPS au travers de périodes de retour du niveau moyen mensuel observé sur un point d'eau : du plus sec (représenté en rouge) au plus humide (représenté en bleu). Lorsque l'on souhaite calculer l'IPS d'un mois, 15 années (soit 15 mois) de données sont requises au minimum. (Source ADES).

Qualification des niveaux	Période de retour
Niveaux très hauts	> 10 ans humide
Niveaux hauts	entre 5 ans humide et 10 ans humide
Niveaux modérément hauts	entre 2.5 ans humide et 5 ans humide
Niveaux autour de la moyenne	entre 2.5 ans humide et 2.5 ans sec
Niveaux modérément bas	entre 2.5 ans sec et 5 ans sec
Niveaux bas	entre 5 ans sec et 10 ans sec
Niveaux très bas	> 10 ans sec